

144^{ème} Assemblée des délégués de la SCMV
le samedi 6 novembre 2010 à Aclens
Organisation : L'Avenir d'Aclens

Présidence : Alain BASSANG

Ordre du jour : adressé aux sections, il ne fait l'objet d'aucune remarque, il sera donc suivi.

1) SALUTATIONS

La 144^{ème} Assemblée des délégués de la SCMV a lieu à la Grande salle d'Aclens. Elle est organisée par l'Avenir d'Aclens.

Le Président cantonal, Alain BASSANG, salue les invités qui honorent de leur présence ladite assemblée. Il s'agit de :

PERNOUD Pierre-André	Député
WUETHRICH Françoise	Municipale d'Aclens
PERRETEN Alain	Membre du comité d'honneur SCMV + Vice-président ASM
MENOUD Jean-Bernard	Membre du Comité Société cantonale des musiques fribourgeoises
PHARISA Florence	Membre du Comité Société cantonale des musiques fribourgeoises
CLAUSEN Léo	Membre du Comité Association cantonale musiques valaisannes
BARRAS Marc-André	Président CM Association cantonale des musiques valaisannes
VALLON Roger	Membre du Comité Association romande des directeurs
CINTAS Bernard	Président ARMP
GUIGNARD Mary-Claude	Membre du Comité Association des paysannes vaudoises
BLANC Dominique	Président Association Vaudoise de Football
TISSOD Alfred	Membre du Comité de la Société vaudoise des carabiniers
BOLOMEY Olivier	Vice-président Fédération des Jeunesses campagnardes
CLEMENT Graziella	Membre du Comité Société Cantonale Vaudoise de Gymnastique
FALLER Olivier	Président de l'AVCEM
CHRISTINET Gilbert	Président d'honneur SCMV
GRIN Gilbert	Président d'honneur SCMV
MULLER Gino	Président d'honneur SCMV
GIROD-BAUMGARTNER Christine	Membre du Comité d'honneur SCMV
CHAPUIS Jacques	Membre du Comité d'honneur SCMV
SIFFERT Roger	Membre du Comité d'honneur SCMV
KRUMMENACHER Nicole	Responsable du camp de musique SCMV
GARRAUY René	Banneret cantonal
ROBERTI Arlette	Correspondante de presse
LENNERT Marc	Pasteur

Alain BASSANG remercie les organisateurs de cette journée, en particulier le comité et les membres de l'Avenir d'Aclens. Il exprime également sa gratitude aux autorités communales.

Sur les 106 sections convoquées, le décompte est le suivant :

<i>Sections présentes</i>	91
<i>Sections excusées</i>	15
<i>Section inscrite, non présente</i>	0
<i>Nombre de délégués</i>	136

Alain BASSANG passe la parole au président de l'Avenir, Monsieur Martial GROS qui adresse quelques mots de bienvenue aux délégués.

La parole est ensuite donnée à Madame Françoise WUETHRICH, municipale d'Aclens, qui salue l'assemblée et qui présente sa commune.

2) PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DU 7 NOVEMBRE 2009 A PREVERENGES (MELODIA)

Ce procès-verbal n'appelant aucune remarque de la part de l'Assemblée, il est donc adopté et son auteur, la soussignée, remerciée.

3) DESIGNATION DES SCRUTATEURS

Deux sections officient en tant que scrutateurs. Le choix du Comité, approuvé par les délégués, s'est porté sur les sociétés suivantes :

- La Lyre de Vevey (repr. M. Pierre DUFOUR)
- La Fanfare ouvrière l'Avenir d'Yverdon-les-Bains (repr. M. Gérard MERCIER)

4) ADMISSIONS ET DEMISSIONS

Il n'y a pas d'admission, mais deux démissions à enregistrer celles de l'Harmonie des Jeunes de la Vallée de Joux et la Rolloise de Rolle. Dès lors, la SCMV compte 104 sections actives.

5) RAPPORTS

a) du Président central

Alain BASSANG tient à remercier ses collègues du comité pour tout leur travail : Monique PIDOUX COUPRY, secrétaire, Claudia ROUGE, secrétaire aux procès-verbaux, Jean-Daniel RICHARDET, caissier et vice-président, Pierre-André MARTIN, responsable des écoles de musique, oeuvrant également au sein de la CEM, Jacques HENCHOZ, responsable du journal, Patrick DECOPPET, responsable de la SUISA, Michel PICHON, responsable sponsoring, ainsi que Philippe JATON, responsable du service des membres.

Des remerciements sont également adressés à la Commission de musique (CM) pour leur travail, à savoir Jean-Claude BLOCH, président, Nathalie MESSERLI, Jean-Daniel BURI, Serge GROS, Laurent ROSSIER, Jean-Pierre BOURQUIN et Bertrand CURCHOD.

Des remerciements aussi aux membres de la Commission technique des tambours (CTT) composée de Georges METZENER, responsable, Mathieu RICHARDET et Francis MULLER.

Enfin, il remercie les membres de la Commission des écoles de musique (CEM), à savoir Jean-Pierre DENEREAZ, Aurélie PILET, Michel REYMOND, Gérard GAUDARD et son président Bertrand CURCHOD.

b) du Président de la Commission de musique

Jean-Claude BLOCH donne lecture de son rapport.

c) du Président de la Commission technique des tambours

Les sections ont reçu le rapport de la Commission technique des tambours. Il n'en sera par conséquent pas donné lecture.

d) du Président de la Commission des écoles de musique

Le rapport de la Commission des écoles de musique a également été donné à la connaissance de tous par le biais du fascicule envoyé aux sections.

Alain BASSANG passe au vote concernant tous ces rapports. Ils sont tous acceptés à l'unanimité.

e) du caissier

Les comptes étaient annexés au fascicule envoyé aux sections.

f) de la Commission de vérification des comptes

La Commission de vérification des comptes était composée des représentants des sections suivantes : La Fanfare de Gilly-Bursins, la Fanfare Municipale d'Etoy et la Fanfare de la Verrerie de St-Prex. Lecture du rapport est donnée par Monsieur Olivier BUCHET, caissier de la Fanfare de la Verrerie de St-Prex.

6) APPROBATION DES COMPTES 2009 ET DE LA GESTION DU CC

L'Assemblée n'ayant pas de remarque à formuler, après avoir pris connaissance des comptes et du rapport de la Commission de vérification, les accepte à l'unanimité. Alain BASSANG remercie les membres de la Commission de vérification des comptes pour leur travail ainsi que le caissier pour tout le temps consacré à cette tâche.

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, Alain BASSANG passe la parole à Monsieur Pierre-André PERNOUD, député.

7) BUDGET 2011

Annexé au fascicule avec la convocation, ce budget est accepté à l'unanimité.

Alain BASSANG profite de remercier nos partenaires soit : la Loterie Romande, les Artisans Vignerons d'Yvorne, la maison Perrin Frères SA à Nyon (construction) ainsi que la Banque Raiffeisen.

8) NOMINATION DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES COMPTES POUR 2010

Sont nommées pour le prochain exercice.

L'Echo de la Plaine de Noville, la Fanfare de Lavey et l'Echo des Alpes d'Ollon.

Alain BASSANG passe la parole à Monsieur Alain PERRETEN, vice-président de l'Association suisse des musiques (ASM).

9) DESIGNATION DE LA SECTION ORGANISATRICE DE LA 147^{ème} ASSEMBLEE DES DELEGUES EN 2013

Nous avons reçu la candidature de la Fanfare Municipale d'Aigle pour l'organisation de la 147^{ème} Assemblée des délégués en 2013. Cette dernière est remerciée par les applaudissements de l'Assemblée. Un représentant de la société organisatrice se réjouit de nous accueillir à Aigle.

10) DESIGNATION DE LA SECTION ORGANISATRICE DE LA 16^{ème} FETE DES JUBILAIRES EN 2014 ET DE LA 17^{ème} FETE DES JUBILAIRES EN 2015

La Fanfare de Gland s'est portée candidate. Cette dernière est remerciée par les applaudissements de l'Assemblée. Gland organisera par conséquent la 16^{ème} Fête des jubilaires en 2014. Une représentante de la société organisatrice se réjouit de nous accueillir à Gland.

Nous avons reçu la candidature de la Lyre de Vevey pour l'organisation de la 17^{ème} Fête des jubilaires en 2015 lors de leur 150ans. Cette dernière est remerciée par les applaudissements de l'Assemblée. Un représentant de la société organisatrice se réjouit de nous accueillir sur la Riviera.

La Lyre de Corcelles-près-Payerne est intéressée à organiser la 18^{ème} Fête des jubilaires en 2016. Cette dernière est remerciée par les applaudissements de l'Assemblée. Un représentant de la société organisatrice se réjouit de nous accueillir à Corcelles-près-Payerne.

11) DESIGNATION DE LA SECTION ORGANISATRICE DE LA 21^{ème} FINALE DES SOLISTES ET PETITS ENSEMBLES EN 2013

Nous sommes toujours à la recherche d'une section organisatrice pour 2013. A suivre.

12) REGLEMENT DE CONCOURS : MODIFICATION DE L'ARTICLE 48

La parole est demandée par le président de l'Avenir de Payerne, nous demandant pourquoi nous désirons effectuer cette modification. Jean-Claude BLOCH explique en quelques mots notre désir de modifier l'article.

Monsieur Daniel AGUET, caissier de l'Echo du Chêne d'Aubonne, Madame Nicole KRUMMENACHER, présidente de l'Ecole de musique de Nyon et Monsieur Jean-Louis PERRITAZ, président du Corps de Musique de Montreux-Clarens sont d'accord avec la proposition du Comité central pour modifier l'article 48.

Alain BASSANG passe au vote : il y a 56 sections qui acceptent la modification, 13 oppositions et 5 abstentions.

13) FESTIVAL DE MUSIQUE LEGERE EN 2010

Ce festival se déroulera les 20 et 21 novembre 2010. Alain BASSANG passe la parole à Monsieur Daniel AGUET qui présente en quelques mots le déroulement de cette manifestation.

14) FETE CANTONALE DES MUSIQUES EN 2013

Alain BASSANG passe la parole à Monsieur Alain PERRETEN, président d'organisation, qui présente en quelques mots le déroulement de la Fête cantonale des musiques qui se déroulera à Savigny.

15) LOI SUR LES ECOLES DE MUSIQUES : POINT DE SITUATION

Il n'y a rien de nouveau depuis l'Assemblée extraordinaire du 4 septembre 2010.

16) COMMUNICATIONS DU COMITE CENTRAL ET DES COMMISSIONS

Jacques HENCHOZ remercie les 17 sociétés qui ont déjà annoncé leurs soirées annuelles ou autres manifestations. De plus, Jacques HENCHOZ demande l'avis à l'Assemblée au sujet du journal édité en couleurs, imprimé jusqu'alors en noir et blanc. La version couleurs a conquis à l'unanimité ; dès lors, il sera imprimé en couleurs. C'est avec un grand regret que Jacques HENCHOZ nous annonce sa démission, pour des raisons professionnelles, du Comité central au 5 novembre 2011.

Pierre-André MARTIN insiste sur le fait qu'il est important de respecter le délai pour envoyer les listes des élèves. De plus, Pierre-André MARTIN nous annonce que près de 350 élèves passeront leurs examens à Rolle le 4 décembre 2010.

Alain BASSANG tient à remercier Gino MULLER pour la mise à jour du site internet.

Philippe JATON indique que maintenant le délai pour le renvoi des listes des membres et la liste annonçant les jubilaires est fixé au 31 décembre de chaque année.

Jean-Daniel RICHARDET relève que 3 sociétés (Aubonne, Bussigny et Glion) n'ont toujours pas payé leurs cotisations.

Il annonce que, dans le cadre de l'opération de la LoRo (Loterie Romande) 85 instruments ont été distribués à 34 sociétés, cette opération sera reconduite en 2011.

Jean-Daniel RICHARDET remercie Alain BASSANG pour tout le travail qu'il effectue pour la SCMV.

Jean-Daniel BURI annonce que le 30^{ème} camp de la SCMV se déroulera du 3 au 16 juillet 2011. Un grand spectacle sera présenté lors de 4 représentations du mercredi soir au samedi soir. Jean-Daniel BURI nous annonce aussi que les inscriptions sont avancées au 20 décembre 2010.

Alain BASSANG nous annonce qu'il y aura une modification au sein de la Commission technique des tambours (CTT). En effet, Mathieu RICHARDET annonce sa démission et il sera remplacé par Lionel RENAUD qui entrera en fonction le 1^{er} janvier 2011.

Alain BASSANG passe la parole à Monsieur Bernard CINTAS, président de l'Association romande des musiques populaires (ARMP). Monsieur CINTAS précise que le Festival des musiques populaires se déroulera désormais le 2^{ème} week-end du mois de juin en l'occurrence pour 2011 les 11 et 12 juin. Le Kiosque à musique (RSR) aura lieu en direct à Moudon le samedi matin tout comme la finale du Trophée des musiques populaires qui sera retransmise en direct sur la Télévision suisse romande depuis une scène moudonnoise. Il rappelle que la SCMV, tout comme les 13 autres associations romandes, font partie intégrante de l'ARMP et de fait que des sociétés et des bénévoles y participent serait bienvenu.

Patrick DECOPPET rappelle la date butoir du 30 novembre pour l'envoi informatique des œuvres à la SUISA. Il nous annonce aussi sa nouvelle adresse mail : p.decoppetscmv@sevjnet.ch

Pierre-André MARTIN annonce une séance d'information pour présenter la musique dans l'armée suisse le 22 janvier 2011 dans les locaux de l'Harmonie de Lausanne. Il invite tous les jeunes musiciens et musiciennes qui s'y intéressent.

17) PROPOSITION DES SECTIONS

Nous avons reçu la proposition du président de la Fanfare Municipale de Mont-s/Rolle pour savoir si nous pourrions changer la date du Festival de musique légère car il y a beaucoup de manifestation prévue au mois de novembre. Le Comité central va se pencher sur la question et y répondra lors d'une prochaine assemblée.

18) DIVERS

La parole est donnée à Madame Graziella CLEMENT, membre du Comité de la Société cantonale de gymnastique qui nous présente en quelques mots la GYMNEASTRADA, manifestation mondiale, organisée en juillet 2011 à Lausanne.

Monsieur Pierre DUFOUR, président de la Lyre de Vevey est intervenu concernant les années de cotisation. Philippe JATON, responsable des membres répond que par exemple les personnes qui ont commencé de cotiser en 1991 auront 20 ans en 2011 mais qu'ils recevront leurs diplômes lors de la Fête des jubilaires en 2012.

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée des délégués 2010 est levée à 12h00.

Le Président :

La Secrétaire aux PV :

Alain BASSANG

Claudia ROUGE